

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 4 décembre 2020

Mise en sécurité du site dit du "Bleu-Bleu" : Démolition d'un bâtiment illégal présentant une dangerosité structurelle

En concertation avec la Préfecture, la Mairie de Toulouse procède, ce vendredi 4 décembre, à la démolition d'une construction illégale, située en bord de Garonne, qui abritait précédemment la guinguette "sauvage" le Bleu-Bleu.

Cet établissement, outre sa situation sur un terrain public (propriété de la Mairie) et en zone inondable, était bâti sans permis de construire. Or, aujourd'hui, il présente, d'après les conclusions rendues le 3 décembre par un expert mandaté par la Mairie de Toulouse, une grande dangerosité structurelle.

Malgré la sécurisation par la présence de vigiles, les dégradations et intrusions multiples subies dernièrement imposent en urgence la mise en sécurité et le nettoyage du site.

La Mairie de Toulouse souhaite voir perdurer l'esprit de convivialité du lieu, mais dans un cadre légal, sécurisé et respectueux de l'environnement immédiat et fragile du site.

Un appel à projets sera donc lancé prochainement, en concertation avec le Comité de quartier, pour rechercher une solution de guinguette éphémère, démontable, qui pourrait prendre place et redonner vie à cet espace ouvert à tous.

Télécharger le rapport technique du bâtiment du Bleu-Bleu rendu par un expert indépendant.

CONTACTS PRESSE

Préfecture : Delphine AMILHAU // communication@occitanie.gouv.fr - 05.34.45.38.31
Mairie de Toulouse : Julie BARBIER // julie.barbier@mairie-toulouse.fr - 05.61.22.21.47